

# COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRM

MARS 2025	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
<b>INDICE SYNTHÉTIQUE LD EA (hors gazole)</b>	- 1,0 % (+ 0,2 %)	+ 0,7 % (+ 1,2 %)	- 1,4 % (+ 1,8 %)	+ 0,7 % (+ 4,0 %)
<b>INDICE SYNTHÉTIQUE REG EA (hors gazole)</b>	- 0,9 % (+ 0,2 %)	+ 0,7 % (+ 1,2 %)	- 1,2 % (+ 1,9 %)	+ 0,9 % (+ 4,2 %)
<b>INDICE SYNTHÉTIQUE REG Porteurs (hors gazole)</b>	- 0,8 % (+ 0,1 %)	+ 1,0 % (+ 1,4 %)	- 0,4 % (+ 2,1 %)	+ 1,7 % (+ 4,4 %)
<b>GAZOLE PROFESSIONNEL</b>	- 4,5 %	- 0,9 %	- 9,4 %	- 7,0 %
	L'indice diminue de -4,5% en mars 2025. Son évolution moyenne annuelle à la baisse (-7%) a une incidence forte sur les variations annuelles de tous les indices synthétiques. La TICPE applicable au gazole professionnel TRM est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole pour 2025 sur <a href="http://www.cnr.fr">www.cnr.fr</a> : <a href="#">Fiscalité gazole 2025</a> .			
<b>GAZOLE</b>	- 4,0 %	- 0,7 %	- 8,3 %	- 6,2 %
	Le coût du carburant hors TVA diminue de -4% en mars 2025. Cet indice est conçu notamment pour les véhicules de moins de 7,5 tonnes de poids total, qui ne sont pas concernés par le remboursement partiel de TICPE. L'indice gazole évolue avec moins d'ampleur que l'indice gazole professionnel, car la composante taxe fixe est plus importante.			
<b>MAINTENANCE</b>	+ 0,1 %	+ 0,9 %	+ 2,1 %	+ 3,4 %
	L'indice augmente de +0,1% en mars 2025 en raison de la variation de la composante entretien-réparations (+0,2%). L'AdBlue, retenu dans ce poste, diminue de -1,4% ce mois-ci. L'indice enregistre une inflation importante depuis un an : +3,4% en moyenne annuelle (+4,6% pour la composante entretien-réparations et +0,4% pour les pneumatiques).			
<b>INFRASTRUCTURES</b>	0,0 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %	+ 2,5 %
	Indice inchangé en mars 2025. L'indice a augmenté de +0,9% en février 2025 avec la revalorisation coordonnée des tarifs de péages de classe 4 intervenue au 1er février 2025 : +0,94% en moyenne pondérée par les trafics poids lourds sur les réseaux. L'indice Infrastructures comprend également la taxe à l'essieu, inchangée en 2025.			
<b>MATÉRIEL EA</b>	+ 0,3 %	+ 4,2 %	+ 4,4 %	+ 3,5 %
	L'indice augmente de +0,3% en mars 2025 en raison des variations des taux d'intérêt retenus dans les calculs. Certaines composantes de l'indice sont recalculées uniquement en janvier sur la base des résultats des dispositifs d'observation et des enquêtes annuelles du CNR. Parmi celles-ci, les prix de véhicules sont stables, tandis que la composante assurance progresse de +6,1%. Les calculs de coût de détention tiennent compte du taux de renouvellement des parcs (16% cette année). Depuis un an, l'indice progresse de +3,5% en moyenne annuelle.			
<b>MATÉRIEL Porteurs</b>	+ 0,2 %	+ 4,5 %	+ 4,7 %	+ 3,9 %
	Mêmes explications et mêmes évolutions des sous-jacents que pour l'indice Matériel EA.			
<b>CONDUCTEUR LD</b>	0,0 %	+ 0,1 %	+ 0,7 %	+ 5,2 %
	Indice inchangé en mars 2025. L'indice augmente de +0,1% depuis 3 mois. La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 modifie la réduction générale de cotisations patronales en cas de versement de primes de partage de la valeur. Les effets de cette réforme (surcoûts pour les entreprises) sont dilués dans le calcul de l'indice par les taux de fréquence de versement de telles primes. D'autres mesures pour 2025 sont d'application ultérieure. Depuis un an, l'indice augmente de +5,2% en moyenne annuelle.			
<b>CONDUCTEUR REG</b>	0,0 %	+ 0,2 %	+ 0,7 %	+ 5,1 %
	Idem, même principe que pour l'indice Conducteur LD. L'incidence de la réforme de la réduction générale de cotisations patronales en cas de versement de primes de partage de la valeur est estimée à +0,2%.			
<b>FRAIS DÉPLACEMENT LD</b>	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 3,4 %
	L'indice augmente de +1,5% en mars. Les indemnités conventionnelles de frais de déplacement sont revalorisées de +1,5% à compter du 1er mars 2025, pour les entreprises membres des organisations signataires de l'accord social du 6 février 2025 (c'est-à-dire la majorité des organisations professionnelles représentatives). L'indice progresse depuis un an de +3,4% en moyenne annuelle.			
<b>FRAIS DÉPLACEMENT REG</b>	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 1,5 %	+ 3,4 %
	Idem. Même explication que pour l'indice Frais de déplacement LD.			
<b>STRUCTURE LD EA</b>	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 2,0 %	+ 3,7 %
	L'indice progresse de +0,3% en mars 2025 en raison des variations des composantes coûts des communications (+0,8%) et coûts des services (+0,3%). L'augmentation annuelle importante s'explique entre autres par les revalorisations salariales conventionnelles appliquées également sur le personnel administratif. L'indice Structure mesure les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			
<b>STRUCTURE REG EA</b>	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 2,1 %	+ 4,1 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			
<b>STRUCTURE REG Porteurs</b>	+ 0,3 %	+ 0,6 %	+ 2,1 %	+ 4,1 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			

\* moyenne (avril 2024 inclus à mars 2025 inclus) / moyenne (avril 2023 inclus à mars 2024 inclus).